

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 MARS 2025**

DELIBERATION N°10 - DCM-20250312-10

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 24
Votants : 28
Pour : 28
Contre : -
Abstentions : -

L'an deux mille-vingt-cinq, le douze mars à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 4 mars 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Monia EVENE-MATEO, M. José DOS SANTOS, Mme Laurence GUYONNIE, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, M. Jean-Pierre ALPHA, Mme Catherine DUFOUR, Mme Alexandra VALETTE, M. Jonathan DARRIGADE, M. Eric DEITIEUX, Mme Céline DOS SANTOS, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Jérôme RANCE, M. Frédéric BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

M. Patrick ACEDO donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
M. Alain DARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Pierre ALPHA
M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à Mme Laurence GUYONNIE
Mme Jennifer WEBER donne pouvoir à Mme Céline DOS SANTOS

Membre absent :

M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : M. Eric DEITIEUX

Rapporteur : Monsieur Gilles Lassabe, Adjoint délégué à l'Urbanisme, à la Mobilité, à l'Economie et aux Bords-Adour, en l'absence de Monsieur Patrick ACEDO, excusé

Dans le cadre des travaux de raccordement de l'ombrière photovoltaïque aux terrains de tennis couverts situés au 4 rue Pierre Lacouture, il est nécessaire d'établir une canalisation souterraine.

Afin de formaliser le passage de ce raccordement sur la parcelle AZ 94, la Commune propriétaire doit donner son accord.

Il convient donc d'instituer une servitude de passage au profit d'ENEDIS, formalisée par la signature d'une convention dont le projet est annexé à la présente.

Où l'exposé de Monsieur Gilles LASSABE et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Objet :
**Approbation
d'une convention
de servitude de
passage au profit
d'Enedis**

- **ACCEPTÉ** que la parcelle cadastrée AZ 94 soit grevée d'une servitude à titre gratuit pour le passage de l'ouvrage souterrain précité au profit d'ENEDIS
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et tout document relatif au présent dossier.

**Certifié
exécutoire
compte tenu du
dépôt à la Sous
Préfecture de
Bayonne
le
et de la
publication
le**

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 13/03/2025**

**Le Maire,
M. Francis GONZALEZ**



**Le Secrétaire,
M. Eric DEITIEUX**

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Eric Deitieux', written over a large, stylized blue oval.